

## Les tendances qui interpellent l'offre de service en loisir Pourquoi le statu quo est impossible.

André Thibault, Ph. D., Observatoire québécois du loisir

Comme tous les services publics, les services de loisir doivent constamment s'ajuster aux changements qui ont cours dans deux univers qui sont leur raison d'être : celui des attentes de la population et celui du discours et des sensibilités politiques. Faute de s'adapter, ils deviendront obsolètes socialement ou marginaux politiquement.

Le dernier numéro d'Agora Forum publiait un dossier sur ces tendances qui interpellent l'offre de service en loisir. L'Observatoire québécois du loisir est heureux de rendre l'essentiel de cet article disponible à tous ses membres.

### TROIS GROUPES DE TENDANCES : SOCIALES, POLITIQUES ET PROFESSIONNELLES.

Au plan des besoins de la population, il est question des motivations et des attentes des citoyens, puis de la nature et du contexte de leurs pratiques en loisir. De cette connaissance, on dégagera les besoins de services en matière d'infrastructures, de programmation, d'animation et de soutien. Notons que les besoins se définissent en relation avec les services. On a trop mesuré les « besoins de la population » en activités de loisir et peu en services publics : ce que nous sommes.

Au plan politique, la justification des services en loisir et des ressources consenties évolue constamment. Des priorités apparaissent, des discours s'imposent et d'autres s'estompent. Éviter la délinquance, développer le sentiment d'appartenance, les bonnes habitudes de vie, la qualité de vie, la fierté du milieu ou l'occupation dynamique du territoire rural, voilà autant de motifs et de cordes sensibles des politiques. C'est d'ailleurs souvent à partir de ces motifs que naissent de nouvelles sources de financement. *Parfois, ces motifs sont aussi une inspiration à l'engagement bénévole.* Bref, les motifs, les sensibilités politiques ainsi que leurs décisions font partie des tendances qu'il faut connaître.

Il y a un autre groupe de tendances, tout aussi essentielles, que le cadre de ce bulletin ne permet pas de traiter en profondeur. Ce sont les façons de faire et les méthodes professionnelles. Des développements importants ont cours en gestion, programmation, communication et soutien. Il faudra y revenir dans un prochain dossier.

### EST-ON TROP OCCUPÉ AU QUOTIDIEN POUR TENIR COMPTE DES TENDANCES?

Les témoignages sont nombreux à mettre en évidence la difficulté de procéder aux ajustements qui découlent des changements. Parmi les facteurs qui engendrent ces difficultés, citons d'abord les professionnels dont les habitudes de travail ne valorisent pas encore suffisamment le fait de consacrer régulièrement du temps à faire le point et à prendre de telles décisions d'ajustements. Or, aujourd'hui, dans un monde qui change rapidement, une telle attitude est objectivement contreproductive et entraîne la marginalisation des organisations de plus en plus obsolètes.

### TENDANCES SOCIALES : LES AÎNÉS, LES FAMILLES, LE TEMPS LIBRE EN CAPSULE ET L'INACCESSIBILITÉ.

Au plan démographique, la croissance du nombre d'aînés est inéluctable, les premiers « boomers » viennent de prendre leur retraite. Les aînés de demain, nés de la Révolution tranquille, ne demanderont plus les mêmes services que leurs prédécesseurs. Ils seront physiquement et socialement plus actifs. Déjà ils occupent les gymnases et les pistes, sauf que *c'est pendant le jour. Les gymnases scolaires ne suffiront plus.* Par ailleurs, comme ils vivront plus vieux, ils seront aussi plus nombreux, dans une dizaine d'années, à demander des services adaptés aux diverses pertes d'autonomie. Bref, si dans le passé, les clubs de l'âge d'or ont correspondu à l'essentiel de la réponse aux besoins des aînés, dans le futur, c'est de l'ensemble de l'offre de service que les aînés seront preneurs.

À l'autre bout de la pyramide démographique, le mini baby-boom et le fait que les deux conjoints travaillent dans plus de 75 % des familles, provoquent une demande croissante de services. Dans les familles actuelles, en majorité aux prises avec les problèmes de conciliation famille-travail-loisir, on tend à valoriser le loisir *en* famille et on a besoin de services aux heures les plus accessibles, quand on est disponibles. Par exemple, le patinage libre doit être possible le samedi et le dimanche en après-midi, même s'il faut déplacer des matches de hockey mineur. Les terrains de soccer doivent devenir des lieux permettant aux familles entières de considérer le match d'un membre comme expérience durant laquelle les autres pourront vivre du loisir et rencontrer les voisins; même une fois le match terminé. Dans cet esprit, les constructeurs de modules d'aires de jeux travaillent à des produits qui permettront aux parents de jouer avec leurs enfants plutôt que de seulement les regarder.

L'autre grand phénomène social est la réduction du temps libre chez les personnes actives, dont les parents. Cela se traduit par une baisse de la pratique de loisirs et surtout par une moins grande capacité à s'engager sur une base régulière et à être présent à une activité ou à un engagement bénévole. On a moins de temps libre et ce temps est irrégulièrement disponible. *Quand on a du temps, on le veut de qualité et efficace. On devine alors l'impact de cette tendance sur le style de pratique en loisir et sur la qualité de ce qui est vécu.*

### **UNE MÉGA TENDANCE : LE LOISIR, UNE EXPÉRIENCE PLUS QU'UNE ACTIVITÉ.**

Au cours des années de structuration du loisir, souvent dans une perspective d'accessibilité et d'ouverture à la diversité, le développement de l'offre de service a eu lieu autour d'activités normalisées, souvent sous la houlette de fédérations disciplinaires. Le loisir était valorisé pour sa capacité de libération des obligations et d'élargissement des horizons. *Ce sens est dépassé.*

Aujourd'hui, le loisir représente un moment fort pour soi et les autres où le libre choix est dominant : *il est une expérience.* Il est devenu clair que d'autres critères que l'activité stricte entrent majoritairement en lice pour définir cette expérience.

Par l'expérience de loisir, les personnes cherchent à réaliser quelque chose (besoin de réalisation), à entrer

en relation avec d'autres (besoin d'affiliation) et à avoir du contrôle sur ce qu'ils font (besoin de pouvoir). Plus que dans les autres sphères de leur vie, où elles sont plus contraintes, les personnes veulent vivre activement leur loisir.

Dès lors, nous n'offrons plus que des activités, mais d'abord un contexte, un environnement, une ambiance qui doivent interpeller, surprendre ou stimuler sous plusieurs angles, soit sociale, physique, défis, cadence, pouvoir, actions et satisfaction. L'aménagement, les services, l'animation et les horaires doivent rendre accessibles aux personnes les conditions d'une expérience multidimensionnelle de loisir.

### **LA PRATIQUE LIBRE, EN PRIORITÉ DE L'OFFRE DE SERVICE?**

Pour l'ensemble de la population, il est clair que *la pratique libre domine le loisir organisé.* On désire pratiquer son loisir quand on veut, avec qui on veut et, dans une certaine mesure, comme on veut. La pratique libre n'empêche pas d'animer des sites de toutes les façons possibles, au contraire. L'offre de service passe alors, principalement par l'aménagement de sites et d'environnements, et davantage par une programmation d'événements.

En pratique libre, l'animation fait partie des ambiances et du « coaching » plus que de l'encadrement de type normalisant. On comprend que l'aménagement de lieux et de sites (parcs, pistes, espaces publics, espaces communautaires) est stratégique et doit reposer d'abord sur la connaissance et le respect des pratiques multiples qu'y vivront les personnes, et ensuite seulement sur les normes de telle ou telle activité ou de telle ou telle fédération sportive.

*Bref, cette tendance appelle une nouvelle notion de la programmation plus en soutien et plus événementielle.*

### **DES CHAMPS D'ACTIVITÉS PRIVILÉGIÉS.**

En ce qui a trait à l'essentiel des tendances en termes d'activité physique, il est possible de constater une croissance du plein air ainsi qu'une recrudescence de l'activité physique, notamment par les multiples activités de circuits, de pistes et sentiers. De plus, il est possible de faire état d'une réduction du sport chez les adultes et d'une montée fulgurante du loisir électronique.

Les nouvelles technologies, particulièrement celles que l'on nomme les technologies sociales, bouleversent les pratiques de loisir de la plupart des Québécois. Le pourcentage de Québécois utilisant Internet est de 71,4 %, mais cette proportion atteint 91 % chez les jeunes. Les jeux vidéo, jeux en ligne en équipes virtuelles, technologies de réseautage et de rencontres, pages Web personnelles et le Web2 qui invite à la participation active ne sont que quelques exemples de ces nouveaux apports technologiques. Il faut donc désormais parler de *e-loisir* ou de *loisirel*.

Quelques statistiques sont éloquentes quand vient le temps de déterminer les tendances en matière de champs de pratique de loisir. Les Canadiens de 15 ans et plus ont été moins nombreux à participer à des sports en 2005 qu'en 1998 ou en 1992. En 1992, 45 %, en 1998, 34 % et en 2005, 28 %. Par ailleurs, au plan de l'activité physique, on observe que 92 % des Québécois et Québécoises disent faire de la marche, 55 % de la bicyclette, 54 % du jardinage, 44 % de la natation, 48 % de la musculation et 41 % de l'observation de la nature. Enfin, au plan culturel, 34 % font une activité artistique amateur. On regarde en moyenne 10 heures de télévision par semaine.

Dans ce contexte, les acteurs du loisir public et civil auront à décider très bientôt, au risque de manquer le bateau, de leur usage et de leur intervention sur de cette nouvelle place publique.

## UN ENGAGEMENT BÉNÉVOLE SUR DE NOUVELLES BASES

Sans l'engagement de 500 000 bénévoles, le loisir public n'existe techniquement plus et perd sa justification sociale distinctive définie comme la création des liens entre les personnes et du capital social pour les communautés. Les symptômes de changement en bénévolat apparaissent régulièrement. De toutes parts, on s'inquiète de la difficulté à renouveler les effectifs du bénévolat. Des TLM, dits « Toujours Les Mêmes », se retrouvent à des postes quasi à perpétuité. Au Canada, 25 % des bénévoles ont contribué à 73 % de toutes les heures de bénévolat. Manifestement, le bénévolat moderne est radicalement différent de celui qui a fondé le système québécois de loisir basé sur le territoire, la paroisse et la communauté, les valeurs religieuses, et l'engagement à long terme.

Aujourd'hui, l'individu, plus que la communauté, est le premier acteur de l'engagement bénévole. Les motifs et les bénéfices individuels sont prioritaires lors de l'engagement. Le bénévole a le choix d'un large éventail de milieux et de causes. Il recherche avant tout une expérience qui soit gratifiante et son engagement est généralement ponctuel.

L'essentiel de l'expérience bénévole consiste à réaliser une tâche qui soit utile (reconnaissance), à avoir du plaisir avec des amis (une ambiance sociale) et à servir une cause « tendance ». Il faut donc tenir compte du fait qu'il y a concurrence en bénévolat. Alors, nos organisations doivent évaluer leur capacité d'attraction, clarifier les tâches confiées, ainsi qu'adapter leur fonctionnement à la structure du temps disponible.

Malheureusement, il existe une autre tendance qu'il convient de dénoncer : le manque de respect et de reconnaissance des bénévoles par les usagers, qui les confondent, assimilent à des « employés » et oublient que ce sont plutôt des « voisins ». L'approche client a cet effet pervers qui explique largement l'essoufflement des bénévoles. Là-dessus, il faut un effort de redressement.

## DES MÉTATENDANCES DANS LE DISCOURS POLITIQUE

*Actuellement, c'est le gouvernement qui influence les « métatendances » ou tendances englobantes. Par exemple, l'environnement, le développement économique, le règlement de la crise économique ou la lutte à l'obésité représentent bien ces tendances qui englobent et tendent à colorer tous les secteurs publics. Ces tendances conditionnent les priorités budgétaires et les attentes de la population envers leurs élus.*

Actuellement, au Québec, trois métatendances interpellent particulièrement le monde du loisir au plan provincial et local :

1- La qualité de vie et la santé physique et sociale, pour contrer la maladie et assurer le bien-être de la population. *Dans cette perspective, la concertation avec le milieu de la santé devient aussi importante qu'avec celui de l'éducation.*

2- L'occupation dynamique du territoire, pour contrer la désertion des campagnes et assurer le développement d'un milieu où vit plus de 26 % des Québécois et Québécoises. *Cet objectif appelle une politique différente du loisir en milieu rural et en milieu urbain.*

3- Le développement économique et la rétention de la main-d'œuvre.

Au plan du développement économique, leitmotiv puissant en politique, il est fréquent d'entendre des élus locaux affirmer leur priorité au développement économique et reléguer le loisir au second plan. Toutefois, il est moins fréquent qu'ils associent la qualité du milieu de vie à une condition absolue de développement industriel. Pourtant, en cette période de rareté de la main-d'œuvre spécialisée et de valorisation de la qualité de vie par les familles, le loisir doit apparaître comme un facteur de localisation industrielle et d'attraction des nouveaux résidents.

*« L'occupation dynamique d'un territoire se manifeste par la viabilité économique, sociale et culturelle qui s'y déploie et qui génère des activités créatrices de richesses et d'emplois. Le caractère dynamique de l'occupation repose sur l'interdépendance des territoires et sur une réciprocité des échanges qui rassemblent les forces vives des milieux au profit de l'ensemble de la collectivité québécoise. »* Fédération québécoise des municipalités (2009), *L'occupation dynamique du territoire*, document interne, p.1

## IMPOSSIBLE DE FAIRE L'AUTRUCHE

L'examen, forcément sommaire et incomplet, des tendances invite les organismes de loisir public à modifier leur offre de service pour l'adapter aux réalités nouvelles sous peine de marginalisation.

Faute d'ajustement, l'accessibilité au loisir sera encore plus affaiblie. Il faudra modifier des horaires pour servir les aînés et les familles, déplacer des priorités de service pour soutenir la pratique libre et procurer des « expériences » de loisir de qualité, et réviser des composantes même de l'offre de services, notamment en matière de lieux, espaces et équipements. On fera, par exemple, des terrains de soccer familiaux, des terrains de jeux parents-enfants, on implantera des centres nautiques polyvalents et des pistes cyclables fondées sur la qualité de l'expérience autant que sur le tracé.

Par ailleurs, l'examen des tendances politiques montre l'obligation permanente et quasi quotidienne de positionner stratégiquement le loisir sur l'échiquier public.